PL8204\_Résumé

Le projet de loi sous rubrique vise à modifier la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques afin de rendre le déploiement de la radio numérique au Grand-Duché possible. Il est notamment prévu de moderniser l’infrastructure de radiodiffusion pour augmenter le nombre de services radiodiffusés au Luxembourg et d’améliorer la qualité de la couverture des services de radio existants.